

A. Présentation de la commune de Brive-la-Gaillarde

Localisation géographique, description administrative de la commune de Brive-la-Gaillarde : commune de Corrèze de 50 000 habitants, 2ème pôle de l'ex région Limousin, pôle principal de l'agglomération de Brive (16 communes et 80 000 habitants)

Principales caractéristiques du réseau de transport : bien irriguée en infrastructures routières et ferroviaires (A20, A89)

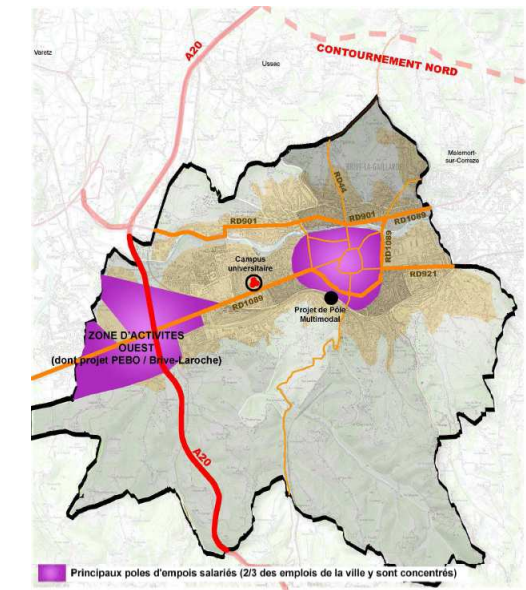
Procédures d'urbanisme et articulation avec d'autres démarches: SCoT Sud Corrèze 2009, PDU Agglo de Brive 2010, PLU de Brive approuvé et schéma directeur cyclable de l'Agglo de Brive adopté en 2009

Contexte communal

- 2ème commune la plus peuplée du Limousin
- pôle d'échange multimodal autour de la gare SNCF
- paysage de qualité le long de la vallée de la Corrèze
- 1 actif sur 2 travaillant à Brive réside dans une autre commune

Enjeux et problématiques sur la commune

- Polarisation de Brive avec un éclatement résidentiel générant des flux de déplacements dispersés
- Conditions de desserte et de stationnement inadaptées aux usages (beaucoup de stationnement public, peu de stationnements camping-car et bus tandis qu'une forte affluence estivale est constatée)
- transports collectifs peu compétitifs
- offre modes doux limitée

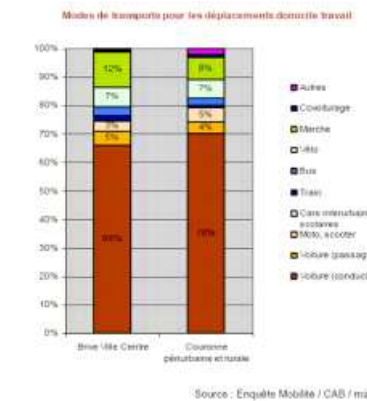
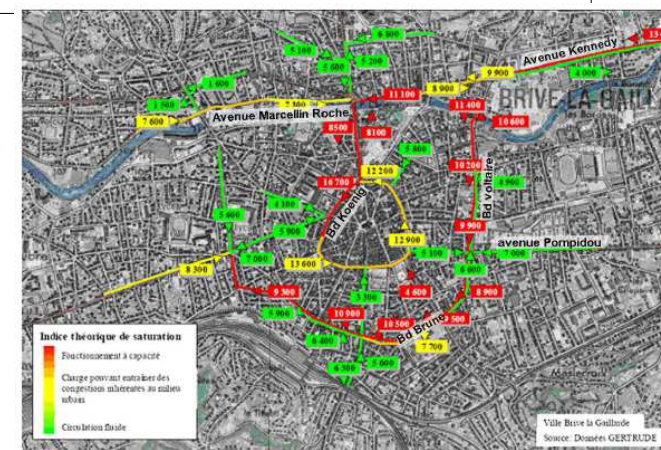


B. Actions menées dans le cadre de l'élaboration du PLU et du PDU de Brive la Gaillarde

> Diagnostic du PDU repris dans le PLU

- Diagnostic poussé dans le PDU, traitant une majorité des modes de déplacements, ce qui est rare (y compris modes, ce qui est rare (y compris véhicules de tourisme) :
- détail chiffré de l'offre de stationnement public VP et stationnement privé sous immeuble
- chiffrage du stationnement ventouse et du non-respect de la réglementation – manque de lisibilité des zones tarifaires
- recensement des places PMR
- étude de la présence des taxis, notamment autour de la gare
- étude de l'offre de stationnement vélo
- pointage de l'utilisation illicite des 218 aires de livraison
- aucune aire de stationnement cars de tourisme et camping-cars

Issus de 3 enquêtes en 2008 : sur les TC urbains, circulation origine-déplacement, et mobilité auto-administrée

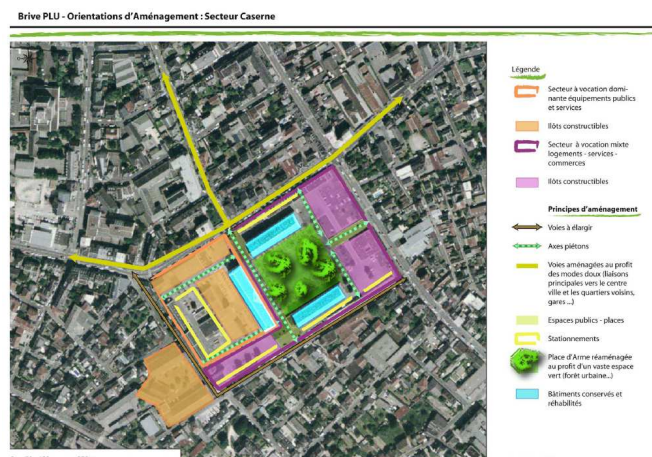


> Le PDU de Brive la Gaillarde, 4 actions en faveur du stationnement :

- développer l'offre de stationnement en périphérie du pôle urbaines
- développement des services dans les parkings (dont vélostation, places de covoiturages)
- maîtrise de la politique de stationnement en centre-ville de Brive

> Leviers mobilisés dans le PLU :

- PADD / Volet « Brive, ville de mobilité et d'échanges » dont un objectif sur le stationnement : **Redéfinir l'offre en stationnement en centre-ville et Créer une offre en stationnement spécifique pour les cars scolaires à l'Ouest du centre-ville.**



- OAP :

- OAP Caserne Brune : offre mutualisée de stationnement et voies aménagées vélos et piétons
- OAP gare SNCF :
- stationnement réduit mais étudié en fonction de l'usage (minute...), stationnement vélo

